

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 17 janvier 2024, le conseil de la MRC de D'Autray a adopté le projet de schéma de couverture de risques incendie 2024-2034.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 15 février 2024 à 19 heures au bureau de la MRC de D'Autray situé au 550, rue Montcalm à Berthierville. Au cours de cette assemblée, le projet sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.

Le projet de schéma de couverture de risques incendie 2024-2034 est disponible pour consultation, durant les heures normales d'ouverture des bureaux, au bureau de la MRC de D'Autray situé au 550, rue de Montcalm à Berthierville, de même qu'au bureau des municipalités comprises dans le territoire de la MRC de D'Autray dont la liste apparaît ci-dessous.

- La-Visitation-de-l'Île-Dupas
- Lanoraie
 - Mandeville
- Saint-Barthélemy
 - Saint-Cléophas-de-Brandon
- Saint-Cuthbert
- Saint-Didace
- Saint-Gabriel-de-Brandon
- Saint-Ignace-de-Loyola
- Saint-Norbert
- Sainte-Élisabeth
- Sainte-Geneviève-de-Berthier
 - Ville de Berthierville
- Ville de Lavaltrie
 - Ville Saint-Gabriel

Fait et donné à Berthierville Ce 23 janvier 2024

Bruno Tremblay Directeur général